Maîtres Deconinck, reçut un coup de pied de Locatelli. Presque tous nient les faits qui leur sont imputés. Néanmoins, la gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle leur a dressé procès-verbal pour coups réciproques.

LOMPRET

BRIS DE CLOTURE. — Un charretier, J.-B. Saingier, que son patron, M. Roussel, cultivateur à Verlinghem, avait congédié de sa ferme, s'en vint hier, par deux fois, à l'estaminet de M. Louis Galles, au Vert-Tonquet. La seconde fois, il était ivre; il trouva la porte fermée; voulant entrer quand même, il y réussit après avoir brisé un panneau d'un coup de pied. Il menaça alors de tout casser si on ne lui donnait pas à boire; mais le cabaretier en eut raison et le flanqua dehors. Depuis, le charretier a disparu. La gendarmerie de Quesnoy a dressé procès des faits. J.-B. Saingier sera poursuivi pour bris de clôture.

COMINES

MORT D'UN JEUNE COMINOIS A VERDUN. — M. Henri Dautricourt, dont nous avons annoncé hier l'état grave, est mort des suites de la broncho-pneumonie dont il était atteint. Un télégramme envoyé de Verdun, par M. Alphonse Dautricourt, le père du défunt, en a apporté la triste nouvelle, mercredi matin, à Comines. Les époux Dautricourt tiennent un petit magasin d'épiceries; une liste de souscription a *été ouverte*, sur l'initiative de M. Désiré Ducarin, maire, dans le but de leur permettre de ramener à Comines le corps de leur fils. M. Désiré Ducarin s'est inscrit en tête de la liste pour une somme de cinquante francs.

DEUX VOLS viennent d'être commis: l'un chez M. Henri Vermès, cultivateur à la Gaie-Perche, à qui l'on a dérobé nuitamment trois cents kilos de pommes de terre; l'autre, chez M. René Debruyne, cabaretier, au Vieil-Dieu, qui n'a plus retrouvé, dans son poulailler, une poule d'une valeur de deux francs. Aucun indice n'a pu, jusqu'à présent, mettre sur la trace des voleurs. M. Vermès, au moment du vol, avait bien entendu son chien aboyer furieusement, mais étant infirme, il n'avait pas osé déranger les malfaiteurs. La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle a ouvert des enquêtes sur ces deux vols.

WERVICQ-SUD

LE CONSEIL MUNICIPAL vient de se réunir en séance extraordinaire. Etaient absents: MM. Dumortier, Delannoy, Vanandervelt, Housez, Van Elslande et Domg.

Fourniture du charbon aux écoles communales. — Cette fourniture a été accordée à M. Samyn-Taupe, au prix de 2 fr. 45 le quintal. Il y a pour 300 francs de charbon à fournir.

Vote de crédits. — M. le Maire demande au Conseil de voter certains crédits supplémentaires pour faire face à des dépenses obligatoires. Ces crédits se montent à la somme de 329 fr. 29; ils seront prélevés sur les fonds libres. — Adopté.

CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Roubaix *offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :*

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3.00
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant :	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4.00
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues, 5, rue Carnot.

LILLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE aura lieu aujourd'hui jeudi 29 décembre, à huit heures et demie. En voici l'ordre du jour: 1° Adhésions nouvelles; 2° Objets divers; 3° Conférences; 4° Concours; 5° Compte-rendu du 8e Congrès international de Géographie tenu en septembre 1904 aux Etats-Unis, par M. E. V. Boulenger fils; 6° Renouvellement de dix membres sortants du Comité d'études.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — *Section des sciences sociales et politiques.* — Jeudi 29 décembre, à quatre heures, M. l'abbé Baudrillart: « Les Concordats au point de vue des principes et de l'histoire. » — A cinq heures, M. Bon: « Histoire diplomatique de la Restauration ».

NOMINATION UNIVERSITAIRE. — M. Oui, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire d'accouchements et enseignement théorique des élèves sages-femmes à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

UN MILLIER DE FRANCS DE VÊTEMENTS VOLÉS. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans les magasins de confections de MM. Lepoutre et Vandenbussche, rue du Marché, 69, en escaladant un mur de clôture qui se trouve derrière l'immeuble et en fracturant successivement plusieurs portes. Ils ont emporté un lot de vêtements valant un millier de francs.

L'ESCROC D'OUTRE-MANCHE. — Armour, l'Anglo-Américain, ou l'homme aux faux chèques, détenu à la prison de Lille, a été confronté par M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, avec le bijoutier de Gand qui, en apprenant l'arrestation de l'escroc, avait cru reconnaître en lui l'individu qui, au mois de mai dernier, lui avait payé avec un faux chèque un achat de 1.750 francs en bijoux. Le joaillier a formellement déclaré que son voleur ne ressemblait pas à Armour; celui-ci est petit, gros et se tient très droit; l'escroc du bijoutier belge était grand et voûté. Quant au consul des Etats-Unis à Gand, qui avait demandé à être confronté avec Armour, il ne s'est pas rendu à Lille.

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS. — M. Coupillaud, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur la grave affaire de mœurs qui s'est passée au sein d'une famille, rue de la Baignerie, a reçu le rapport médical de M. le docteur Dutilleul, médecin-légiste, qui a examiné Mlle Angèle Pattin, 18 ans. Le praticien conclut que la jeune fille sera mère dans quatre mois. On sait qu'elle accuse son père. Charles Pattin, 50 ans, actuellement détenu à la prison. L'inculpé a été confronté, mercredi après-midi, avec sa fille, dans le cabinet du juge d'instruction.

LES CHAUFFE-BAINS livrés par la maison J. Ferret, 182, rue du Moulin, Roubaix, sont simples et robustes. C'est la seule maison ayant un choix aussi considérable en magasin: Lavabos, baignoires, postes d'eau, appareils sanitaires en tous genres,etc. 73178

ETRENNES : Le *Chariot d'Or*, 50, Gde-Place à Lille, solde les diamants à des prix exceptionnels. 72960

M. POLACK, Dentiste, informe sa nombreuse clientèle de Roubaix-Tourcoing et environs qu'à dater du 1er novembre, il ne sera plus visible à Roubaix, que tous les vendredis, de 2 à 5 heures, 56, rue d'Inkermann, et à Lille, tous les jours, excepté le vendredi après-midi à sa maison principale, 3, rue des Augustins, angle de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. Spécialité pour la pose des dents et dentiers à des prix des plus modérés. 66722

A St-JACQUES — **MAISON DE DEUIL**
209-211-213-215, rue du Collège, près place Fosse-aux-Chênes, ROUBAIX
Rayon complet de deuil. Deuil en 24 heures. Location de châles.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LESUR-DELIMAL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis LESUR, veuf de Dame Aldegonde-Frédérique DELIMAL, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1904, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister aux Vigiles qui seront chantées le jeudi 29 décembre 1904, à six heures et demie, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 30 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Antoine, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lorraine, 53.

Les amis et connaissances de la famille BOUCQUEY-VERSTRAETE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre BOUCQUEY, décédé à Roubaix, le 28 décembre 1904, dans sa soixante-dixième année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 30 décembre courant, à trois heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 88.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le vendredi 30 décembre 1904, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph LEFEBVRE, ancien marchand-boucher, veuf de Dame Eugénie DUJARDIN, décédé à Wattrelos, le 23 novembre 1904, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL, Briche-Cornille Succ, 23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures pr chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pr transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits pr le cimetière. Couronnes. — Téléphone 748. 16476

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — M. Georges Laché, fils de M. Laché, commissaire de police, rue Saint-Vincent-de-Paul, a trouvé, boulevard de la République, des brides de sabots. — L'agent de police Calonne a trouvé rue des Pyramides un fichu en laine. — M. Henri Vincre, rue de Gand, 236, à Tourcoing, a trouvé une paire de gants en peau paraissant devoir appartenir à un militaire.

—— *L'Avenir du Prolétariat* (société civile de retraites). — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 8 janvier, de onze heures à midi, au siège du Comité, 22, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

—— Mlle Payelle, fille de M. le receveur des Postes, rue Pierre-de-Roubaix, a trouvé, mercredi, rue Neuve, un réticule contenant un porte-monnaie avec une petite somme d'argent, une tabatière, un trousseau de trois clefs et un mouchoir de poche. On peut le réclamer au bureau central de police.

TOURCOING. — *Prévoyants de l'Avenir.* — Le Bureau de la 293e section des *Prévoyants de l'Avenir*, à Tourcoing, a l'honneur d'informer tous les sociétaires que la recette de janvier 1905, qui devait avoir lieu le Jour de l'An, sera reportée au dimanche 8 janvier.

HALLUIN. — *Société des anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux.* — L'assemblée générale de fin d'année s'est tenue, hier soir. Après approbation du rapport financier et félicitations au trésorier pour sa bonne gestion, la société a fixé son banquet annuel au lundi 13 février.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 28 décembre

Présidence de M. Prudhomme, juge

Trucs de fraudeurs. — Le 23 décembre, au pont de Pérenchies, les douaniers rencontraient, vers six heures et demie du soir, un homme et une femme, traînant un enfant dans une petite voiture. Quoi de plus naturel? Mais la voiture était habilement arrangée; l'enfant était couché sur un matelas de 98 paquets de tabac belge, du poids de 22 kil. et d'une valeur de 276 francs. C'étaient Georges Carette, 26 ans, ouvrier agricole, et Gabrielle Blot, 30 ans, ménagère, tous deux demeurant à Lille, rue de Juliers. La femme a été laissée en liberté, à cause de son enfant; quant à Georges Carette, il encourt six jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

Toujours la fraude qui, à elle seule, charge toute cette audience.

— Georges Pottier, 21 ans, menuisier à Roubaix, rue du Fort; Abel Moreaux, 15 ans, graisseur à Croix, et Maurice Bouzin, 12 ans, écolier à Roubaix, rue d'Amiens, étaient arrêtés le 10 décembre, vers cinq heures un quart du matin, plaine Liagre, à Wattrelos, avec 6 kil. 600 d'allumettes. On les laissa en liberté; 8 jours après, le 19 décembre, Pottier et Moreaux étaient de nouveau surpris, dans la plaine Nys, à Wattrelos, vers quatre heures du matin, avec 8 kil. d'allumettes. Détail typique: le jeune Moreaux est un mauvais sujet, fils d'un très brave homme, douanier en retraite; il a quitté le domicile paternel en volant 800 francs avec lesquels il est parti se livrer à la contrebande. Le Tribunal décide que Abel Moreaux et Maurice Bouzin seront détenus dans une maison de correction, jusqu'à l'âge de 20 ans; il condamne Georges Pottier à 3 mois et 500 fr. pour le premier fait de fraude; à 24 jours et 500 fr. pour le second.

— Le 9 novembre, vers une heure de l'après-midi, à l'arrivée du train belge en gare de Baisieux, les douaniers remarquèrent l'attitude embarrassée d'une voyageuse qu'ils firent visiter; on trouva sur elle 352 cigares, 80 cigarettes, 360 grammes de tabac et 200 allumettes, le tout d'une valeur de 126 fr. 48; c'est une nommée Tullia Dubois, femme Boivin, demeurant à Paris, rue des Batignolles, femme d'un employé du chemin de fer de l'ouest. Elle encourt 3 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende.

— 3 mois et 500 francs à Floris Rohart, 18 ans, fileur à Roubaix, rue du Tilleul, pour fraude, en compagnie de quatre autres fugitifs, à Toufflers, plaine Bouchery, le 17 décembre, vers quatre heures et demie du soir; Paul Baratte, 15 ans, garçon boulanger, rue du Fort, à Roubaix, est rendu à ses parents.

— Une bande de jeunes gens étaient surpris, le 15 octobre, vers six heures et demie du soir, croisade Picavet, à Leers, avec 7 kil. de café vert. Martial Verdonck, 15 ans, ébéniste à Roubaix, rue du Pile, cour Fénépart; Gustave Potier, 11 ans, et Edmond Desprez, 12 ans, rue de Mons, cour Delannoy, à Roubaix, sont rendus à leurs parents; Charles Alsac, 16 ans, rue de Babylone, encourt 3 mois et 500 francs. Un autre, Adolphe Dewaeghe, 14 ans, journalier à Lys, rangée du *Canon d'Or*, qui est en outre prévenu de fraude de 16 k. de café vert et 6 kil. d'allumettes, le 11 novembre, vers huit heures un quart du matin, pâture du *Petit Café*, à Hem, est envoyé en correction jusqu'à 20 ans.

— Louis Vermeirsch, 15 ans 1/2, à Wattrelos, hameau de la Baillerie, est aussi envoyé en correction pour deux faits de fraude; le 9 novembre, vers dix heures du matin, à Wattrelos, pavé Delbart, et le 30 novembre, rue du Bureau, vers cinq heures du matin. Il était, la première fois, avec Jules Hugue, 16 ans, apprêteur à Roubaix, rue du Tilleul, cour Lapérouse; la deuxième fois, avec Edmond Lorthioir, 30 ans, peigneur à Roubaix, rue de Babylone. Ces deux derniers encourent chacun six jours de prison et 500 francs d'amende.

— Six jours et 500 francs à Cyrille Hus, 19 ans, polisseur à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge, pour fraude de 3 kil. d'allumettes, à la Jardinière, le 11 novembre, à huit heures du matin; Cyrille Vandenbrouck, 14 ans, rue Achille-Testelin, à Tourcoing, qui l'accompagnait, est confié à l'Assistance publique.

— Paul Drubelle, 26 ans, journalier à Roubaix, boulevard de Fourmies, fraude de 2 chiens, à Wattrelos, le 26 décembre, vers sept heures du soir; 2 mois et 500 fr.

— Marie Dorchies, 13 ans, de Coutiches, fraude de 725 gr. de tabac, de 10 cigarettes, d'un quart de café et d'un litre de pétrole, au pavé de Lannoy, territoire de Mouchin, le 9 septembre, vers neuf heures du matin, rendue à ses parents, 600 fr. d'amende.

— Adolphe Bultinck, 14 ans, journalier à Roubaix, rue de Tourcoing, cour Jonville, fraude de chiens, le 10 décembre, au pavé des Ballons, rendu à ses parents et 500 francs d'amende.

— Enfin, Louis Dubocage, 11 ans, rue des Archers, à Lannoy, est aussi rendu à ses parents et condamné à 500 francs d'amende, pour fraude de 10 livres de café, à Wattrelos, le 26 septembre.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 28 décembre

Président: M. Dubly. — Assesseurs: MM. Wicart et Dhalluin

Une demande en nullité de société. — Le Tribunal vient de statuer aujourd'hui sur la demande de MM. Geoffroy et Delore, industriels à Paris, qui tendait à faire prononcer la nullité de la Société Anonyme par actions, dénommée l' « Industrie Electrique du Nord » et créée à Roubaix le 7 juin 1900. Dans son jugement, le Tribunal, après avoir entériné le rapport de M. J. Lefebvre, nommé expert-comptable par jugement du 15 juillet 1903, dit qu'il est démontré que tout le capital-actions de la société n'avait pas été entièrement souscrit, que par la faute de la Compagnie financière belge-française, le quart des actions souscrites n'avait pas été entièrement versé et qu'il y avait également eu des souscriptions fictives. Que, dans ces conditions, la nullité de la société doit être prononcée d'après la loi du 24 juillet 1867.

Le Tribunal, en conséquence, déclare nulle et de nul effet la société « l'Industrielle Electrique du Nord », nomme comme liquidateur M. J. Lefebvre, en lui donnant tous pouvoirs.

Il déboute M. Desreumaux de sa demande reconventionnelle de 10.000 francs, et MM. Geoffroy et Delore de leurs prétentions à dommages-intérêts. Le Tribunal n'accorde pas enfin aux défendeurs de recours en garantie qui n'ont d'autre objet que de les couvrir contre les dépens et qu'il estime ne trouver aucun intérêt à statuer sur cette demande en garantie.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Une requête à la Compagnie des Tramways

Lannoy, le 27 décembre 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Un récent avis informe le public que le tramway partant du Pont du Laboureur à cinq heures et demie, est avancé de sept minutes. Ce changement d'horaire oblige les voyageurs venant de Lannoy par le train ouvrier, à faire à pied le trajet du Pont du Laboureur à la Grande-Place, ce qui leur occasionne un retard d'une demi-heure et ne leur permet plus d'arriver à temps à leur travail, la majorité des ouvriers commençant leur journée à six heures.

La Compagnie ne pourrait-elle pas plutôt faire attendre le tramway jusqu'à l'arrivée du train de Lannoy? Cette mesure ferait certainement le meilleur effet, et donnerait pleine satisfaction aux ouvriers travaillant à Roubaix.

Nous osons espérer que la Compagnie prendra notre observation en considération et qu'elle voudra bien y faire droit.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, nos civilités empressées.

Un groupe d'ouvriers de Lannoy.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

G. M. 54. — Souhaits de bonheur pour la nouvelle année. —— *Yode.* — Parfaitement. Adressez-vous à un notaire. —— *Un lecteur assidu N° 3.* — Aucune loi ne les y oblige. —— *Sincérité.* — Oui. —— *Une lectrice assidue.* — 1° Il s'agit de la camomille du Nord qu'on trouve dans toutes les pharmacies, on l'emploie en infusions; 2° Ce sont les places les plus chères. —— *P. S.* — 13, rue Soufflot, Paris. Abonnement 12 francs par an; le numéro, 30 centimes. —— *Un client.* — Paris, 2 millions 714,068 habitants; Marseille, 491.161; Lyon, 459.099; Bordeaux, 256.638; Lille, 210.696; Toulouse, 149.841; Saint-Etienne, 146.559; Nantes, 132.990; Le Havre, 130.196 et Roubaix, 124.365.

FOURRURES. — Léon
40, rue de l'Epeule, Roubaix
Fourrures, Astrakan, Martre, Zibeline, Skung, Castor, Mongolie, Vison, etc. etc. — Réparations. — Transformations. — Maison de confiance. 73154

ÉTRENNES 1905
LA CONFIANCE
Brasserie-Malterie-Distillerie
OFFRIRA GRACIEUSEMENT
du 17 Décembre au 15 Janvier
à tout acheteur d'un litre de
TRIPLE SEC
(CURAÇAO BLANC) à 3 fr. 50
(Verre compté 0 fr. 25 et repris au même prix)
UNE LAMPE
COLONNE EN MARBRE
industriel, vert de mer, fleur de pêcher, sanguin,
Chapiteau et pied nickel
Récipient Couleur, haut. au bec 38 centimèt. 71868

CONCERTS & SPECTACLES

CYSOING. — La société *Les Francs-Tireurs* de l'école publique des garçons, dirigée par le sympathique instituteur, M. Blavier, offrait, dimanche, un concert à ses membres honoraires. La salle des fêtes avait peine à contenir un public nombreux et choisi. M. Delpoule, maire de Cysoing, présidait. La Fanfare municipale prêtait son gracieux concours. Parmi les amateurs applaudis, citons Mlle Delplace, mandoliniste distinguée; MM. Bernard, Hayoit et Buisine. Deux comédies ont été parfaitement interprétées par les sociétaires.

BLANC-SEAU. — La société de gymnastique *La Jeunesse du Blanc-Seau* offrait, dimanche soir, en son local, très bien disposé pour la circonstance, sa fête d'hiver pour les membres honoraires et les familles des gymnastes. La salle était comble. Après l'ouverture faite par un groupe important de musiciens de l'Harmonie du Blanc-Seau, sous l'habile direction de M. Lerouge, les gymnastes exécutent dans une correction parfaite les mouvements d'ensemble de la 30e fête fédérale. La fête continue ensuite à la satisfaction générale. A signaler particulièrement: M. Adrianssens, dont la belle voix de ténor a été très goûtée; M. H. Bouche, dans ses pasquilles tourquennoises, dites avec beaucoup d'expression, a déridé tous les fronts. Les gymnastes dans leur travail simultané au cheval, arçons et artistique, aux divers appareils, ont fait preuve de progrès constants. M. Georges Dejaeghère, champion de France 1904, est toujours le gymnaste gracieux et impeccable que l'on connaît. Quelques gymnastes, en assauts de lutte libre, se sont bourrés consciencieusement. Une pantomime, interprétée par trois gymnastes, a obtenu un vif succès. La fête s'est terminée par un ballet très bien composé par M. L. Delescluse, moniteur-chef de la société et exécuté on ne peut mieux par vingt gymnastes adultes. Mlle Debouver s'est acquittée, à la satisfaction générale, de la tâche ingrate d'accompagnatrice. En résumé, jolie fête, tout à l'honneur des organisateurs, M. Edmond Thieffry, l'actif président de la société; M. Louis Galle, vice-président; M. Louis Delescluse, moniteur général et tous les membres de la Commission.

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Aujourd'hui, jeudi: création à Lille de: *Le Jongleur de Notre-Dame*, miracle en trois actes, de Maurice Léna, musique de J. Massenet.

KURSAAL DE LILLE. — Jeudi et vendredi: *M'Amour*, avec Mlle Cavell.

Tous les soirs à 8 heures, dimanche et jeudi à 3 h., au *Théâtre Couvreur*, rue Archimède, grande séance par le **BARNUM EXCELSIOR**

Jeudi, matinée à 2 h. 1/2. Lundi, mardi, mercredi et jeudi soir, grands spectacles variés et programmes sélectionnés. Le *Barnum Excelsior* donnant sa dernière représentation jeudi, donnera ces quatre derniers jours un programme des plus grandioses dont 110 tableaux en couleurs.

THÉATRE DE ROUBAIX Direction: Louis COUVREUR.
Bur. à 7 h. — JEUDI 29 DECEMBRE — Rid. à 7 h. ½
L'ANCE DE MINUIT, grand drame fantastique en 6 actes. A 9 h., dernière représentation de **BARNUM EXCELSIOR**, le plus grand cinématographe parlant. 73147

CHAPELLERIE. — Léon, 40, rue de l'Epeule, Roubaix
Chapeaux mats anglais et plumes premières marques françaises.—Grand choix de casquettes, genres nouveaux. — Prix défiant toute concurrence. — Superbe calendrier à tout acheteur. 73155

LA MÉLINITE DU PÉDICURE JACQUEMART,
DE NAMUR (Belgique)
dont le succès a déjà été couronné de plus de 40
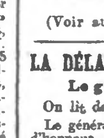
Médailles, Palmes et Diplômes, vient de nouveau d'obtenir la *Médaille de vermeil* la plus haute des récompenses décernées pour la *guérison des Cors aux Pieds*, à l'Exposition Internationale d'Hygiène, avec *félicitations du jury*, au Grand Palais des Champs-Elysées, à PARIS.
(Voir aux annonces pour les dépôts.) 72374

LA DÉLATION DANS LA RÉGION DU NORD

Le général Florentin à Saint-Quentin

On lit dans le *Journal de Saint-Quentin :*

Le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, est arrivé mardi matin à Saint-Quentin, accompagné de deux attachés de la chancellerie.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur a été reçu à l'Hôtel de Ville par M. le maire, qui a mis à sa disposition la salle du Conseil pour y entendre diverses personnes appartenant au monde militaire et civil.

Nous croyons qu'il s'agit d'une enquête relative à la délation, sur plainte portée par un officier dénoncé contre le délateur officiel à Saint-Quentin.

Le déversement des eaux résiduaires dans les cours d'eau. — Le Préfet du Nord a pris un arrêté portant :

Il est interdit aux propriétaires de fabriques et établissements industriels quelconques de déverser dans les fossés, ruisseaux et cours d'eau navigables, aucun résidu industriel solide ou liquide, de nature à rendre les eaux impropres aux usages domestiques et à la vie des poissons.

Il est notamment interdit, d'une manière absolue, de déverser directement ou indirectement dans les cours d'eau les vinasses de distillerie, les égouttures de pulpes et les eaux de diffusion des sucreries provenant du pressage des cossettes.

Les eaux de lavage des betteraves, les eaux d'égouttage des cossettes, les eaux de lavage des ateliers, les eaux acides et celles ayant servi une seule fois aux transporteurs hydrauliques ne pourront être évacuées qu'après avoir subi un traitement approprié et une décantation méthodique, de façon à les rendre claires, inodores, stériles, neutres et imputrescibles.

Ces eaux, de même que les eaux de réfrigération et de condensation, ne devront pas avoir une température supérieure à 30° centigrades.

Les eaux ayant servi plusieurs fois pour l'usage de transporteurs hydrauliques ne pourront pas être déversées dans les cours d'eau, elles devront être, sauf exception spécialement autorisée, comme les eaux des presses, utilisées en irrigation.

Fabrique de lingeries et vraies dentelles. G. De Meire-Pollefeyt, 42, r. de Cologne, Tournai. Succ. : Bruges, Blankenberghe. Trousseaux, layettes. 71992

NORD

UN IMPORTANT CAMBRIOLAGE AU PRESBYTÈRE DE NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT. — De hardis malfaiteurs ont pénétré dans le presbytère de Neuville-sur-l'Escaut, pendant que M. l'abbé Edouard Nuys célébrait la messe. Au premier étage, dans la chambre à coucher de Mlle Nuys, trois des quatre tiroirs d'une commode ont été enlevés et, dans le quatrième, fermé à clef, on a pris une somme de 150 à 200 francs en pièces de 5 francs contenus dans une bourse en toile bleue, et une liasse de titres au porteur représentant une valeur de 8.000 francs environ. Deux montres en argent, qui avaient été déposées sur la cheminée de cette chambre, n'avaient pas été touchées. Les malfaiteurs avaient escaladé le mur, haut de 2 m. 60, qui clôture le presbytère, à l'angle de la rue du Pont; un tas de pavés déposé au pied de ce mur, à l'extérieur, avait facilité l'accès. M. l'abbé Nuys n'a pas les numéros des titres qui lui ont été dérobés, mais il croit que son agent de change à Lille les possède.

UN ÉBOULEMENT A LA FOSSE SAINT-PIERRE A THIVENCELLES. — Un éboulement s'est produit mardi dans l'après-midi, à la fosse Saint-Pierre, à Thivencelles. Un mineur, Léon Delaroche, 27 ans, domicilié à Fresnes, fut pris sous cet éboulement et malgré les secours qui lui furent portés par ses camarades de travail, il ne put être rappelé à la vie.

ÉCRASÉ PAR SON CHARIOT A ASSEVENT. — M. Jules Pierquin, 38 ans, né à Quévy-le-Petit (Belgique), domestique au service de M. Vitrant-Bisiaux, marchand de métaux à Ferrière-la-Grande, conduisait sur la route de Maubeuge un chargement de trois mille kilos de ferrailles.

Il commit l'imprudence de vouloir descendre du véhicule sans arrêter son attelage; il perdit l'équilibre, tomba et le chariot lui passa sur le corps.

Il fut transporté dans un estaminet et des soins lui furent prodigués, mais il ne tarda pas à expirer.

MORT D'UN VÉTÉRAN A SAINT-POL-SUR-MER. — Un vétéran vient de disparaître à Saint-Pol-sur-Mer, dans la banlieue de Dunkerque. Félix Weisbecker, qui, né en 1807, avait encore bon pied, bon œil et aussi bonne oreille, est décédé subitement avant-hier. Il était le dernier survivant des soldats du maréchal Gérard, qui s'emparèrent d'Anvers en 1832. Après ses sept ans de service, Weisbecker en fit vingt dans la douane, où il prit sa retraite comme brigadier.

Il fut ensuite garde-champêtre pendant vingt-six ans, à Coudekerque; et il bénéficiait de ses deux retraites depuis dix-huit ans. Il eut cinq fils, tous préposés des douanes retraités et compte soixante-douze enfants et petits-enfants.

A L'ASILE DE BAILLEUL. — M. le docteur Tissot est nommé médecin-adjoint à l'asile de Bailleul, en remplacement de M. le docteur Dezwarte, nommé à l'asile de Mayenne.

Le Baume Sainte-Geneviève

Ce remède si connu, dans la région du nord de la France, par les merveilleuses guérisons obtenues par son emploi dans les cas de plaies, dartres, eczémas, boutons, irritations et démangeaisons de la peau, n'est pas une panacée universelle venant de lointains pays. Il a été créé à Lille même, il y a un grand nombre d'années, par un savant praticien, M. Delezenne, alors pharmacien rue Royale. Il n'a cessé depuis de donner des preuves éclatantes de sa puissance curative, constatées d'ailleurs par les médecins les plus distingués.

AVANT. APRÈS.

C'est un antiseptique puissant non caustique; il favorise la destruction et l'élimination des déchets et productions morbides des tissus cellulaires en souffrance.

Un grand nombre de malades guéris ont bien voulu, dans un but humanitaire, en affirmer par leur témoignage la haute valeur thérapeuthique.

Il en a été de même de plusieurs médecins, qui, après l'avoir expérimenté avec succès, n'ont pas hésité à en proclamer l'efficacité dans les cas les plus rebelles.

Il existe sous trois formes :

Le numéro 1 est destiné aux irritations, boutons, impétigo, bobos d'enfants, coupures, abcès, furoncles.

Le numéro 2 est pour les eczémas, dartres, plaies des jambes ou autres.

Le numéro 3 convient aux plaies anciennes et aux maladies parasitaires.

NOTA. — Prix du pot : 1 fr. 50 quel qu'en soit le numéro. Envoi contre timbres-poste franco domicile, 1 fr. 70.

Dépôt général : Pharmacie Dubus, 7, rue des Arts, à Lille; à Roubaix, chez M. Gerreth, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer; M. Leflon, pharmacien Grande-Rue; Delporte, pharmacien rue du Moulin, Wicart, pharmacien, rue du Fontenoy; Turlur, pharmacien, rue de Tourcoing. — A Tourcoing : M. Claeys, place Notre-Dame. 72439

PAS-DE-CALAIS

L'ACCIDENT DE CHASSE DE BAICTHUN. — Nous avons dit, il y a quelques jours, que le jeune Brognard avait été gravement blessé d'un coup de fusil de chasse. Il est établi que la version qui circulait, accusant son frère d'être l'auteur involontaire de l'accident, est fausse.

Une enquête est ouverte par M. Massiet du Biest, faisant fonctions de juge d'instruction, sur les responsabilités de cet étrange accident. Le jeune Brognard a reçu la charge entre le sein et l'épaule gauche. Le coup aurait été tiré à moins de cinq mètres. On parle de la culpabilité d'un braconnier bien connu, mais on comprendra que nous ne puissions en dire davantage quant à présent.

LE FEU A L'HOTEL DES POSTES DE BÉTHUNE. — Hier après-midi, à trois heures et demie, le feu a pris dans le tableau téléphonique des abonnés à l'Hôtel des Postes de Béthune. Dès qu'on s'en aperçut, ce fut une véritable panique dans la télégraphie béthunoise. Le personnel féminin quitta le bureau, les appareils, les récepteurs, et tout ce qui s'en suit, pour se précipiter dans la rue.

Le facteur de service, apercevant les flammes, se précipita aussitôt au grenier de l'Hôtel des Postes où les fils se disséminent dans tous les réseaux. Tous étaient en flammes; au moyen de bâches et de couvertures, il put éteindre le commencement d'incendie, mais aucun fil n'avait échappé. Béthune était sans téléphone.

Les causes du sinistre ne sont pas encore indiquées exactement par une enquête officielle, mais on suppose qu'un trolley a dû se briser sur la ligne de Béthune à Lille, et, par suite de contact, a occasionné le sinistre.

UN INCENDIE A DANNES-CAMIERS. — Un incendie a éclaté dans l'établissement des ciments Portland du Boulonnais et de Dannes. Le feu a pris naissance dans un séchoir et s'est rapidement propagé, causant des dégâts évalués à une vingtaine de mille francs.

GUERISON nouvelle : Mariette Temst, 12 ans, rue du Facteur, n° 6, Bruxelles, atteinte d'**ulcère tuberculeux de la joue**. Guérison obtenue par une méthode nouv. Réussit dans les cas désespérés de toutes mal. chroniques, ulcères, bronchites, matrice, etc.

Dr CHARLIER Spécialiste **8, rue de la Station MOUSCRON**
Mardi, de 9 h. à 5 h. Apporter les **URINES** à et consult Nombreux succès. — Traitement peu coûteux la efficace.

FIANCÉS !! **POUR VOS BIJOUX** adressez-vous à la Maison **J. DEKIMPE, 5, rue des Moulins, Mouscron.**
Alliances or contrôlé, à 3 fr. 50 le gramme. Bagues fiançailles diamant, depuis 20 fr. Parures diamant, depuis 80 fr. Grand choix de bijouterie or et chaînes or, pour homme et dames. Spécialité de montres de précision.
Achat et échange d'or, d'argent et de diamants au plus haut prix. 59232

SANATORIUM du Dr FROEDURE à ST-GENOIS (Courtrai) desservi par les Filles de la Sagesse, reçoit dames et enfants atteints de maladies chroniques ou en convalescence. Guérison d'*ulcères de jambe*. Traitement **SANS OPERATION** des maladies des **DAMES**. Prix modérés. 66720

Mlle Sacré.

... atteinte d'anémie, compliquée de bronchite grave, avec commencement de tuberculose, guérie en un mois par le Vin Toni-Pectoral, tonique des bronches et des poumons, reconstituant général.

Le flacon : 3 fr. 50. Dépôts : Roubaix : Pharmacie Willot, 29, rue du Vieil-Abreuvoir (près la Poste); Tourcoing : Verriest, place des Phalempins; Decouvelaere, rue de l'Hôtel-de-Ville; Jottier, rue de Gand; Boyaval, place Charles-Roussel; Armentières : Debailleul; Comines : Wasselin et toutes pharmacies. 73177

BELGIQUE

AU SENAT

Séance du 28 décembre

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Simonis.

Le contingent est voté par 53 voix contre 30 et l'on passe à l'examen des crédits demandés pour les fêtes nationales.

M. Dupont déclare que la gauche votera à l'unanimité les crédits. Il déplore qu'en 1880 Mgr De Haerne seul ait assisté aux fêtes comme membre de la droite.

M. de Trooz constate avec joie l'accord patriotique des partis, mais a entendu avec surprise les réserves faites par M. Dupont.

Ces réserves s'appuient sur des faits inexacts.

M. Libioulle. — La gauche socialiste ne votera pas les crédits. Nous avons trop de griefs contre le gouvernement.

L'orateur critique l'attitude des libéraux qui se joignent aux conservateurs pour voter les crédits.

M. le baron d'Huart regrette les déclarations que vient de faire M. Libioulle au nom du parti socialiste. J'espérais que le Sénat eût voté à l'unanimité le crédit pour les fêtes jubilaires de notre indépendance. Il fallait faire trêve aux querelles des partis pour célébrer ces trois grandes choses : la dynastie nationale, la Constitution, la patrie! (Très bien sur divers bancs.)

M. le baron Descamps. — Le parti socialiste prétend être un parti de classe. Il se classe en effet, hors de la patrie. Il ne s'agit pas de fêter aujourd'hui un gouvernement catholique ou libéral, mais de célébrer la patrie, en dehors de toute idée de parti. Les socialistes comprendront la faute qu'ils ont commise. Car le peuple se montrera autour de ses souverains comme il l'a toujours fait en ces jours de fêtes patriotiques. (Très bien.)

Le crédit est adopté par 82 voix contre 3 et 3 abstentions.

Le Sénat procède ensuite au vote des feuilletons de naturalisation.

LE BUDGET DES DOTATIONS

M. Hendrickx della Rocca proteste au nom des socialistes contre la dotation de S. A. R. le comte de Flandre.

Le budget est adopté par 73 voix contre 1 et 8 abstentions.

Le Sénat décide de se séparer aujourd'hui et de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure.

La séance est levée à 5 heures 45.

GAND

GRAND-THEATRE. — Mercredi, a eu lieu, la première représentation du *Dolmen*, par Joseph Vandermeulen, notre concitoyen. Le libretto, composé par M. Paul Stuart, ancien régisseur du théâtre, est emprunté à une légende bretonne. Le jeune villageois Alain aime Arletta. Toutefois, il est d'une timidité extraordinaire. Le vieux mendiant Servan, qu'on regarde comme sorcier, veut favoriser son amour. Il vient à la ferme et chante au milieu des laboureurs la « Légende du Dolmen », où il est question d'un rameau toujours vert, dont nul ne pourrait tenter de s'approcher sans courir à une mort inévitable, à moins d'être animé d'un sincère et profond amour. Que si l'amoureux parvient à cueillir le précieux rameau, il est certain de conquérir à jamais l'affection de sa bien-aimée. Alain, qui a entendu la chanson, rêve d'offrir le rameau à Arletta. Dans l'entretemps, le marquis, seigneur du lieu, arrive à la ferme, entend chanter Arletta, et s'éprend d'elle. Mais Arletta aime en secret le jeune villageois. Celui-ci, aidé de Servan, ramasse son courage, va cueillir la branche magique et, tout fier de son exploit, l'offre à Arletta, qui agrée ses aveux. Survient le père d'Arletta, qui se fâche, puis le marquis, qui arrange tout, dote Alain et obtient le consentement du fermier au mariage.

C'est sur ce thème que M. J. Vandermeulen a brodé sa musique. M. Vandermeulen a lui-même dirigé l'exécution de son œuvre. Le spectacle s'est terminé par *Miss Helyett*.

MOUSCRON

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT

Une femme frappée à coups de marteau par son mari. — Le meurtrier se précipite sous un train

Dans l'après-midi de mercredi, vers une heure et demie, un drame sanglant s'est déroulé au numéro 131 de la chaussée de Risquons-Tout.

A cette adresse, habitent les époux Jules Vandevevere, né à Mouscron le 9 juin 1866, et Elodie Verriest, née à Heestert, le 2 mars 1853, mariés tous deux en secondes noces.

La paix ne régnait guère dans le ménage et fréquemment des discordes survenaient.

Plusieurs fois déjà, Jules Vandevevere avait menacé et frappé sa femme, dont la conduite, cependant, est à l'abri de tout reproche.

Tout dernièrement encore, il avait subi une peine d'un an de prison à Courtrai, pour avoir tiré un coup de feu sur sa femme. Depuis sa sortie de prison, son animosité avait redoublé de violence. A plusieurs reprises, il avait déclaré vouloir la tuer.

Le drame. — Mercredi, à une heure et demie de l'après-midi, Vandevevere, afin de mettre son projet à exécution, avait envoyé en course à Tourcoing, la petite Adèle Losfeld, l'enfant de sa femme.

Au moment où celle-ci, revenant de la cour, entrait dans la cuisine, il lui asséna trois coups de marteau sur la tête. La pauvre femme roula sur le parquet et son meurtrier s'acharna sur elle, lui portant encore deux coups d'un couteau de poche à la gorge et à côté de l'œil droit.

La victime, cependant, parvint à se relever et à s'échapper dans la rue en criant au secours. Elle se réfugia chez une voisine. Peu après, M. le docteur Schepens vint lui prodiguer des soins et la fit transporter en son domicile.

Tentative de suicide du meurtrier. — Vandevevere, qui s'était enfui à travers champs, se trouvait, une demi-heure plus tard, au passage à niveau du chemin de fer à la halte d'Aelbeke.

Un train de marchandises venait de Courtrai, se dirigeant vers Mouscron. Le fugitif précipita sa course, franchit les clôtures et alla se jeter contre le train en marche.

L'une des voitures tamponna le malheureux qui fut projeté sur la voie, puis rejeté à nouveau sur l'accotement.

Le personnel de la station d'Aelbeke le releva à demi-étourdi par le choc. Il portait à la tête, une large blessure et tous ses doigts de pied étaient sectionnés.

On le transporta à la cabine du garde-barrière, puis dans la maisonnette du garde où M. le curé d'Aelbeke vint lui prodiguer les secours de la religion.

Le transfert a l'Hospice. — Dans la soirée, à cinq heures et demie, le meurtrier a été placé sur le train de voyageurs et ramené en gare de Mouscron d'où il a été transporté d'urgence à l'Hospice.

M. le docteur Vuylsteke a été appelé à lui donner des soins.

L'état des blessés ne semble pas très grave. Les médecins ne désespèrent pas de les sauver.

L'enquête. — M. Onré, commissaire adjoint, a ouvert une enquête sur cette affaire dramatique.

Le marteau et le couteau de poche ont été saisis et déposés au commissariat.

Le Parquet de Courtrai a été prévenu.

Chemiserie Wille-Hauwel. — Chemises en tous genres : confectionnées et sur mesure. 22002

UNE DESCENTE DU PARQUET. — Le Parquet de Courtrai, représenté par MM. Gombault, procureur du Roi; De Haerne, juge d'instruction, et son greffier, David, est descendu, vendredi matin, à Mouscron, où il a ouvert une instruction au sujet d'une substitution de personne qui aurait été commise en février 1902, en matière de prêt hypothécaire. Ce prêt s'élève à 800 fr. Les magistrats ont entendu M. le notaire Busschaert, le personnel de son étude et les témoins, de même que le plaignant, Charles Declerck, et sa femme. L'instruction semble n'avoir donné aucun résultat, mais l'aventure prouve que MM. les notaires sont souvent exposés et sont tenus à bien des précautions.

Le plaignant, Charles Declerck, est le même qui fut mêlé, tout récemment, à une affaire analogue, dont fut victime M. le notaire Forge, de Dottignies. A ce moment, Ch. Declerck était détenu à Courtrai. Le coupable, qui s'était substitué frauduleusement à lui, se